



L'inclusion à l'envers

**Volet : ÉCOLES PRIMAIRES
2018-2019**

Le présent document a été mis à jour le 24 août 2018 par Naomie Doirilus
animation@sportsaveugles.qc.ca
514 252-3178 poste 3716

Table des matières

1. Le projet en bref	2
1.1 Nos objectifs	2
1.2 Le goalball	2
2. Les participants	3
2.1 Les participants ciblés	3
2.2 Contre-indication	3
3. L'organisation spatio-temporelle	4
3.1 Les lieux	4
3.1.1 Pour des activités sécuritaires.....	4
3.2 Le temps.....	4
4. Les ressources humaines	5
4.1 Provenant de l'ASAQ	5
4.2 Provenant de l'école et de la commission scolaire.....	5
5. Les ressources matérielles	6
4.1 Fournies par l'ASAQ	6
4.2 Fournies par l'école	6
6. Déroulement d'une séance	6
7. Les coûts et la carte de membre	7
8. Représenter fièrement son école tout en jouant au goalball	8
9. L'évaluation du projet	9
9.1 Par les élèves.....	9
9.2 Par le professeur d'éducation physique	9
9.3 Par l'animatrice	9
Annexes	9
A. Photo illustrant le type de ruban adhésif nécessaire pour l'activité.....	10
B. Plan d'un terrain de goalball.....	11

1. Le projet en bref

C'est avec grand plaisir que l'Association sportive des aveugles du Québec vous propose d'animer des activités sportives à votre école ou dans les écoles de votre commission scolaire. Nous souhaitons initier les enfants d'âge primaire au goalball en animant ce sport dans les classes où au moins une ou un élève malvoyant ou non-voyant est intégré.

1.1 Nos objectifs

À travers ce projet, nous visons une **inclusion « inversée »** en invitant les élèves voyants à découvrir et à essayer le goalball, un sport inventé expressément pour les personnes ayant une déficience visuelle. Les élèves malvoyants auront la possibilité de **faire partie d'une équipe au sein de leur propre école**. En outre, le projet *L'inclusion à l'envers!* entend :

- Faire bouger les jeunes et contribuer au développement d'habiletés physiques;
- Sensibiliser le milieu scolaire en démontrant que les jeunes malvoyants peuvent également faire du sport;
- Diversifier les sports à l'école;
- Favoriser la socialisation et stimuler l'esprit d'équipe.

1.2 Le goalball

Le but du jeu est de faire rouler au sol, le plus rapidement possible, un ballon sonore de façon à ce que l'équipe adverse soit dans l'impossibilité de le bloquer avant qu'il ne pénètre dans le filet. Les joueurs en défensive tentent d'arrêter le ballon en se couchant sur le côté dans la trajectoire de celui-ci. Si le ballon traverse entièrement le rectangle adverse, il y a un but.¹

¹ Tiré du document *Le goalball* rédigé par Nathalie Chartrand (2003).

Si l'un des joueurs arrête le ballon, il peut le relancer ou faire une passe à un coéquipier. Six participants divisés en deux équipes jouent sur le terrain alors que quatre autres élèves auront le rôle de juges de but. Pendant ce temps, leurs pairs seront des spectateurs. Une rotation donnera à chacun l'occasion d'essayer ce sport et d'être juge de but.

Au **mini-goalball**, terme utilisé lorsqu'il est question de la version adaptée pour les enfants, trois règles sont retenues :

- 1) On ne peut toucher aux bandeaux cachant les yeux et ce, à aucun moment;
- 2) Le ballon doit rouler au sol et tomber avant la ligne de trois mètres (voir l'annexe B);
- 3) Dès que le ballon touche à un membre de ton équipe, un délai de dix secondes s'amorce pour effectuer le prochain lancer.

2. Les participants

2.1 Les participants ciblés

Dans ce volet, nous ciblons les enfants issus d'écoles primaires pouvant être francophones ou anglophones. Le projet s'adresse prioritairement aux élèves non-voyants ou malvoyants et à ceux qui les côtoient au quotidien dans leur groupe. Leur expérience des sports peut être diverse : certains pratiquent régulièrement des sports, d'autres ont peut-être même déjà essayé le goalball. Nous solliciterons les classes du 3^e cycle, soit de 5^e et de 6^e année.

2.2 Contre-indication

Les élèves ayant un diagnostic de glaucome (si non contrôlé) ou de décollement de la rétine ne pourront jouer au goalball. Les nombreux contacts avec le sol ou avec le ballon peuvent nuire à la santé de leur vision.

Il sera important que nous sachions si un élève non-voyant ou l'un de ses pairs a d'autres conditions physiques particulières. Selon le cas, la pratique du goalball pourrait être contre-indiquée pour l'enfant.

Veuillez également noter que la participation des enfants plus jeunes (1^{er} et 2^e cycles) n'est pas recommandée car le ballon est gros et plutôt lourd.

3. L'organisation spatio-temporelle

3.1 Les lieux

Les activités se dérouleront au gymnase de l'école. Le silence est absolument nécessaire lors de la pratique de ce sport. Comme les participants ne pourront pas compter sur leur vue, le sens de l'ouïe sera précieux pour, entre autres, localiser le ballon dans l'espace de jeu.

3.1.1 Pour des activités sécuritaires

Les terrains doivent être exempts d'objets. Ceux-ci pourraient notamment provoquer des chutes. L'animatrice sera présente pour montrer les bonnes techniques et positions aux élèves afin de prévenir les blessures. Dans la même perspective, des moments pourraient être consacrés à l'échauffement et à l'étirement si la durée de l'activité et le nombre d'élèves rendent cela possible. De plus, le silence dans le gymnase s'avèrera essentiel car il permettra aux joueurs d'être à l'écoute, de savoir quand il est nécessaire de se placer au sol et de protéger leur visage.

3.2 Le temps

Nos animations peuvent se dérouler durant les cours d'éducation physique ainsi que pendant les périodes de service de garde du dîner et après l'école. Pendant les activités, plusieurs rotations auront lieu entre les joueurs, les spectateurs et les juges de but. La durée de jeu entre les rotations variera,

car elle dépendra de la durée du cours et du nombre d'élèves présents. Les activités nécessiteront toute la durée du cours ou de la période de service de garde (environ une heure). Quant à la fréquence et au nombre de séances d'entraînement par classe, ils seront déterminés à partir du nombre de classes que nous pourrions visiter. Nous pourrions, par exemple, animer des matchs de goalball dans une classe de manière bihebdomadaire ou mensuelle.

4. Les ressources humaines

4.1 Provenant de l'ASAQ

Naomie Doirilus, animatrice et intervenante à l'Association sportive des aveugles du Québec, animera les activités dans les écoles. Elle sera accompagnée par Nathalie Chartrand, directrice générale de l'organisme, lors des premières animations. Nathalie possède une grande expertise en goalball, étant elle-même athlète paralympique médaillée de bronze aux Jeux de Barcelone et d'or aux Jeux de Sydney. L'ASAQ est aussi responsable de l'organisation et de la tenue du Tournoi de mini-goalball (voir point 8 *La reconnaissance des efforts et le Tournoi de mini-goalball*).

4.2 Provenant de l'école et de la commission scolaire et

Les personnes-ressources seront responsables d'approcher les écoles et les professeurs d'éducation physique et de les sensibiliser au projet préalablement à nos visites. Pour sa part, la personne responsable du cours d'éducation physique ou du service de garde sera présente durant l'animation et pourra également réessayer le goalball avec les élèves en dehors de celle-ci.

5. Les ressources matérielles

5.1 Fournies par l'ASAQ

L'animatrice apportera sur place le matériel suivant :

- Corde pour délimiter le terrain;
- Bandeaux pour les yeux;
- 2 ballons de goalball.

5.2 Fournies par l'école

- Ruban adhésif (à placer sur la corde pour délimiter le terrain, voir annexe A);
- Gymnase silencieux où aucune autre activité n'aurait lieu en même temps;
- Genouillères et coudières, si possible;
- Terrain de la taille d'un terrain de volleyball.

6. Déroulement d'une séance

Considérant que la durée des cours d'activités physiques et des périodes de service de garde diffère d'une école à l'autre, les étapes ci-après ainsi que la durée de chaque étape varieront selon le temps alloué à l'activité. Des périodes d'échauffement et d'étirement pourraient, ou non, s'ajouter à ces étapes, à la discrétion de l'animatrice.

Voici un plan d'activité type :

1. Introduction par l'animatrice de l'ASAQ : présentation du goalball et de ses caractéristiques, explication des règles, questions pour le groupe et réponses aux questions des élèves

2. Formation des équipes
3. Période de jeux pour les élèves et le professeur d'éducation physique et rotations pour que tous puissent participer
4. Exercices pratiques ayant pour but de travailler des habiletés précises, par exemple : s'orienter sur le terrain les yeux bandés, lancer le ballon adéquatement, bien arrêter le ballon, reconnaître l'emplacement du ballon en se servant du son...
5. Retour sur l'activité, évaluation (voir point 10 *L'évaluation du projet*) et conclusion

7. Les coûts et la carte de membre

Cette activité est offerte gratuitement aux classes incluant un jeune ayant une déficience visuelle et l'ASAQ peut prêter du matériel au besoin. Des frais de déplacement pourraient toutefois être exigés pour les animations ayant lieu en dehors de Montréal. Suite à leur initiation au goalball, et avec l'approbation des parents, les enfants auront la possibilité de s'inscrire au Tournoi de mini-goalball organisé chaque année par l'ASAQ. Pour participer au tournoi, les élèves doivent toutefois payer 15\$ afin de devenir membre de l'association.

8. Représenter fièrement son école tout en jouant au goalball

L'ASAQ organise deux fois l'an un tournoi de mini-goalball pour les jeunes de 8 à 12 ans. Le prochain tournoi se déroulera au mois de novembre 2018 à Granby. Chaque école est invitée à se joindre à la compétition en inscrivant une équipe composée de l'élève vivant avec une déficience visuelle et de deux de ses camarades de classe. Avant le grand jour, ces derniers devront avoir payé la cotisation de 15\$. Cela leur permettra de devenir membres de l'ASAQ, de participer à la compétition, de recevoir une médaille et d'avoir accès au transport aller-retour vers Granby.

Le jeune non-voyant ou malvoyant, accompagné de ses deux camarades, aura l'opportunité exceptionnelle de représenter son école lors d'un évènement externe. Le tournoi de mini-goalball, en plus de donner de la motivation aux jeunes pendant les pratiques, sera pour eux une occasion de se dépenser physiquement, de vivre une expérience de saine compétition et de se sentir valorisé. D'autant plus qu'il favorise le renforcement des liens avec les camarades de classe et du sentiment d'appartenance envers l'école, ainsi que la rencontre avec d'autres enfants vivant avec une déficience visuelle. L'atmosphère sera amicale puisque les participants seront encouragés à inviter familles et amis à assister au tournoi.

Pour rendre tout cela possible, il est nécessaire que les enfants pratiquent régulièrement leur jeu. Cela pourrait, par exemple, se faire durant la période du dîner ou les récréations, avec le soutien d'un enseignant. Contactez-nous pour obtenir plus d'informations.

9. L'évaluation du projet

9.1 Par les élèves

Lors du retour effectué après la période de jeu, l'animatrice posera quelques questions au groupe pour connaître les impressions des élèves sur l'activité, leur appréciation et leur désir de rejouer.

9.2 Par le professeur d'éducation physique

Un courriel sera envoyé au professeur ou au responsable du groupe afin de connaître notamment ses commentaires sur la séance, son appréciation et son intérêt à renouveler l'expérience.

9.3 Par l'animatrice

L'animatrice rédigera un bilan de la séance et pourra, ainsi, faire des ajustements au besoin et compléter des rapports sur le programme.

ANNEXES

A. Photo illustrant le type de ruban adhésif nécessaire pour l'activité



